



Modalités D'inscription

Année Scolaire **2018-2019**

A- TARIFS:

Frais d'inscription annuels : **2.000,00** Dirhams
Frais de scolarités mensuels : **1.600,00** Dirhams/mois « **payable trimestriellement** »
Cantine/ permanence de 12 h à 14h : **200,00** Dirhams/mois

▪ **HORAIRE**

Du lundi au vendredi :

Matin :

Accueil à 08h00 / Sortie à 12h00

Après-midi :

Accueil à 14h30 / Sortie à 17h00

Mercredi : De 08h00 à 12h00

B- PIECES A FOURNIR :

- Fiche d'inscription ci-jointe complétée et signée (confidentialité assurée).
- 6 photos récentes (à renouveler à chaque réinscription)
- Un extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille.
- Photocopie du carnet de vaccinations.
- Certificat médical attestant que l'enfant est « apte à fréquenter l'école maternelle » et qu'il est à jour pour ses vaccinations. (à renouveler à chaque réinscription)
- En cas de séparation ou de divorce, la copie de l'extrait de jugement de la garde de l'enfant à l'un des parents.
- S'il y a lieu, photocopie de la carte d'identité de la personne ayant la garde de l'enfant.
- L'approbation du règlement intérieur
- Le règlement des frais d'inscription + le règlement du 1er trimestre

C- MODE DE PAIEMENT :

- 1^{er} Versement à l'inscription : **3600,00** Dirhams (Frais d'inscription + Mois de Septembre 2018) le complément de **4800,00** Dirhams devra être versé avant le 15 Octobre.
- Les versements du deuxième et troisième trimestre correspondant à **4800,00 Dirhams** chacun devront être versés respectivement avant le **10 Janvier** et le **10 Avril 2019**

1) Le règlement est à effectuer à la direction par chèque ou espèces avant la date limite de versement 2) Tout trimestre commencé est dû. 3) Les absences ou changement d'école pour convenance personnelle des parents ne donnent pas lieu à un remboursement. 4) En cas de non paiement à la date limite et après émission d'un rappel, la direction adressera un dernier avis précisant que l'enfant ne sera plus accepté en classe si le paiement n'intervient pas avant la nouvelle échéance.